

**Chambre Patronale des Employeurs permanents
des Arts de la Scène d'Expression française
Rapport d'activités 2011**

La Chambre patronale a tenu, au cours de l'année 2011, 3 conseils d'administrations et 8 assemblées générales.

Les sujets qui y ont été abordés et traités sont les suivants :

- Information et préparation des travaux de la Commission paritaire 304 : problématique, soulevée par l'ONSS, concernant les défraiements et leur montant ; statut de l'artiste.
- Mise en route du Fonds de Sécurité d'Existence des Arts de la Scène de la Fédération Wallonie-Bruxelles : proposition de désignation de Serge Rangoni, en remplacement de Céline Bilginer, au poste de trésorier, communication des projets qui seront portés par le F.S.E.
- Etude sur les publics des théâtres : discussions autour des questions à soulever en vue de cette étude.
- Suivi des politiques menées par la Ministre de la Culture, notamment la question de l'abandon de l'indexation des subventions des institutions contrat-programmées pour l'année 2012.
- Suivi des travaux et des questionnements qui ont lieu dans les Conseils et Commissions au sein desquels la Chambre a proposé des membres qui la représentent : Michel Kacenenbogen pour le Comité de Concertation, Patrick Colpé pour le CAD, Michel de Warzee pour le CAPT, Jean-Pierre Rousseau pour la Commission des musiques classiques.
- Renouvellement du Conseil d'administration, qui se compose, depuis le 27 octobre 2011, comme suit : Serge Rangoni, Président, Michel Kacenenbogen, Secrétaire, Laurent Fack, trésorier, Patrick Colpé, Vice-Président.

Les membres sont du Conseil d'Administration :

Atelier Théâtre Jean Vilar, représenté par Cécile Van Snick, Directrice ;

Théâtre Le Public, représenté par Michel Kacenenbogen, Directeur ;

Théâtre de Namur, représenté par Patrick Colpé, Directeur ;

Théâtre de la Place, représenté par Serge Rangoni, Directeur Général ;

Théâtre Les Tanneurs, représenté par David Strosberg, Directeur artistique et Nicolas Dubois, Directeur administratif

L'Opéra Royal de Wallonie, représenté par Stefano Mazzonis di Pralafera, Directeur ;

L'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, représenté par Laurent Fack, Directeur Général ;

L'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, représenté par Jean-Pierre Rousseau, Directeur ;

La Comédie Claude Volter, représentée par Michel de Warzee, Directeur

La Maison Ephémère, Compagnie Théâtrale, représentée par Guy Theunissen, co-directeur ;

Théâtre Royal des Galeries, représenté par David Michels, Directeur.

La Chambre a en outre mené plusieurs actions :

Elle a interrogé tous les Ministres membres du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Présidents des partis qui composent la majorité sur la question de l'index. En effet, l'indexation des salaires étant une obligation légale en Belgique, les montants qui y sont consacrés dans les budgets des institutions seront prélevés sur les sommes dévolues à l'activité, donc sur les sommes consacrées à l'emploi artistique.

Elle a aussi effectué un relevé des sommes investies dans la presse quotidienne afin de pouvoir relayer ces informations vers les médias qui ont de plus en plus tendance à diminuer la place consacrée à la culture. Ces données sont également de nature à montrer l'importance économique du secteur dans le soutien à la presse.